

Lons-le-Saunier, le 12 AVR. 2018

Département Santé Environnement  
Unité territoriale du JURA

Affaire suivie par Frank KRON  
Courriel : frank.kron@ars.sante.fr

Téléphone : 03.84.86.83.55  
Fax : 03.81.65.58.65

Le directeur général

à

Mesdames et Messieurs :  
- les Maires du Jura  
- les Présidents de syndicats des eaux  
- les Directeurs de sociétés fermières

Objet : **SYNTHESE DE LA QUALITE DE L'EAU DISTRIBUEE EN 2017.**

Réf. : Articles R1321-1 et suivants du code de la santé publique (eaux destinées à la consommation humaine).

P.J. : 1 note d'information et 1 bilan.

Madame, Monsieur,

L'Agence régionale de santé de Bourgogne-Franche-Comté est chargée de mettre en œuvre le contrôle sanitaire de l'eau potable. En application des articles 8 de l'arrêté ministériel du 10 juillet 1996 et D1321-104 du code de la santé publique, je vous prie de bien vouloir trouver, ci-joint :

- le bilan de la qualité de l'eau distribuée en 2017 sur les réseaux dont vous avez la responsabilité en qualité de maître d'ouvrage,
- la note d'information à joindre à la prochaine facture d'eau.

Les éléments relatifs à la qualité de l'eau sont des données publiques que votre collectivité doit mettre à disposition des abonnés. A ce titre, le bilan ainsi que les bulletins d'analyses qui vous sont transmis tout au long de l'année doivent obligatoirement être affichés sur les panneaux municipaux. Ces renseignements doivent rester affichés jusqu'à leur remplacement par des informations similaires plus récentes.

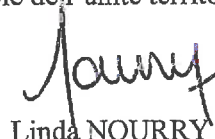
Conformément au code général des collectivités territoriales, les données portant sur la qualité de l'eau figurant dans les bilans peuvent être utilisées pour l'élaboration du rapport annuel sur le prix et la qualité des services publics d'eau potable et d'assainissement.

Les résultats des analyses du contrôle sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine sont également consultables sur le site du Ministère des solidarités et de la santé :

<http://solidarites-sante.gouv.fr/sante-et-environnement/eaux/article/qualite-de-l-eau-potable>

Restant à votre disposition pour toute information complémentaire, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le directeur général,  
La responsable de l'unité territoriale du Jura,



Linda NOURRY